

Val d'Amboise

Été 2010 - NUMÉRO 26

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



ÉCONOMIE

Un parc photovoltaïque
à l'horizon 2012 ?

PAGE 10



SPORTS ET LOISIRS

Une pluie de dons
pour la 3^{ème} Nuit
de l'eau

PAGES 12-13



À DÉCOUVRIR

À vélo entre
vignes et Cisse

PAGE 15

DOSSIER PAGES 5 à 7

Le budget et les principaux investissements



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-valdamboise.fr

SOMMAIRE

p3 L'actu en revue

Vu au printemps... • Prévention du risque inondation en entreprise • Aides aux entreprises et aux associations • Conseil aux artisans

p5 Dossier

Le budget 2010 et les principaux investissements

p8 Conseils communautaires

Réunion du 25 mars 2010 • Réunion du 20 mai 2010

p10 Économie

Un parc photovoltaïque à l'horizon 2012 ?

p11 Travaux

p12 Sports et loisirs

Une pluie de dons pour la 3^{ème} Nuit de l'eau !

p14 À découvrir

Office de tourisme Val d'Amboise : de nouvelles perspectives • À vélo entre vignes et Cisse • Laissez-vous conter... Amboise

p16 Les rendez-vous

L'agenda des manifestations organisées à Val d'Amboise



Magazine de la Communauté de communes Val d'Amboise Été 2010 - numéro 26

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes Val d'Amboise • **Communauté de communes Val d'Amboise** : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 -

37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr • **Directeur de la publication** : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** : Sandra Lagedamon • **Conception / mise en pages** : Efil Communication (www.efil.fr) • **Rédaction** : Sandra Lagedamon • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre, René Clerquin, Huguette Delaine, Simone Gémont-Maurice, Martine Lorient, Richard Roig • **Photos** : service communication et services techniques de Val d'Amboise, Muriel Gardillou, Fotolia.com • **Illustrations / infographie** : Efil • **Impression** : Gibert Clarey • **Distribution** : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay), communes • **Tirage** : 10 700 exemplaires • **ISSN** : 1953-0765

édito



Alors que les difficultés économiques tardent à se résorber dans notre pays, chacun mesure pleinement l'impact de plus en plus prégnant de la mondialisation et de la puissance en devenir des pays émergents.

Créativité, performance, compétitivité, attractivité... ces concepts guident l'action quotidienne de nombre d'entre nous.

La Communauté de communes Val d'Amboise n'échappe pas à cette règle et nous autres, élus, devons investir pour le futur tout en restant lucides face aux incertitudes qui pèsent sur nos recettes nouvelles, qui se substituent à l'ancienne taxe professionnelle.

C'est avec cette volonté de rendre notre territoire moderne, innovant, que nous construirons une pépinière d'entreprises accueillant les créateurs afin que ces derniers concrétisent et développent leurs projets.

C'est avec la même volonté que nous financerons, en 2010, la construction d'un nouvel office de tourisme, quai du Général de Gaulle à Amboise, pour servir une économie culturelle et de loisirs pourvoyeuse d'emplois et qui se doit d'être encore plus forte et plus structurée.

Il en est de même pour notre gare ferroviaire. Ses accès, sa desserte, le rôle structurant qu'elle exerce en matière de transport collectif seront renforcés et valorisés.

Notre engagement en faveur du développement durable est toujours d'actualité. Soucieux de doter le territoire d'infrastructures tournées vers le futur, le conseil communautaire a donné son accord de principe à l'implantation d'un parc de production d'électricité photovoltaïque à La Boitardière. Une étude de faisabilité et une enquête publique seront conduites par le futur exploitant dans les prochaines semaines.

Utiliser pleinement nos atouts patrimoniaux bâtis et naturels, valoriser les savoir-faire et la créativité, mettre en place les équipements nécessaires qui fourniront de nouveaux emplois et contribueront à l'attrait de notre territoire, telles sont les missions auxquelles vos élus se consacrent jour après jour.

Claude Courgeau,
Président de Val d'Amboise

Vu au printemps...



■ Les 26, 27 et 28 mars, le festival Effervescence artisanale organisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat a donné un coup de projecteur sur les savoir-faire en Val d'Amboise. Exposition sur l'histoire industrielle, pôle éco-construction, exposition métiers d'art, conférences et dégustation de produits du terroir ont témoigné du dynamisme local...

■ Le 20 avril, Joël Fily, Préfet d'Indre-et-Loire, accompagné de Christine Abrossimov, Secrétaire générale des services, a rencontré Claude Courgeau, Président de Val d'Amboise, et les membres du bureau communautaire pour évoquer l'économie locale, l'emploi et les projets de la communauté. Il a également visité l'entreprise Jaybeam Wireless, qui fabrique des antennes pour la téléphonie mobile.



■ Le 13 avril, les organisateurs et partenaires de la 3^{ème} Nuit de l'eau ont remis à l'Unicef 37 un chèque de 4 723 € correspondant aux dons collectés à la piscine Georges Vallerey le 20 mars dernier (lire en pages 12 et 13).

■ Les 23 et 24 avril, les chorales scolaires ont investi le centre socio culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron, pour y interpréter des chants travaillés avec leurs instituteurs et intervenants musicaux. Près de trois cents élèves de CM1 et CM2, et autant de parents, ont repris en cœur le refrain bien connu de « La tactique du gendarme »...





Prévention du risque inondation en entreprise

Val d'Amboise renouvelle son adhésion à la démarche de réduction de la vulnérabilité des entreprises au risque inondation initiée par l'Établissement public Loire.

De nouveaux diagnostics vont être proposés aux entreprises exposées, soit parce qu'elles sont implantées en zone inondable, soit parce qu'une crue majeure aurait un impact sur leur activité. Ces audits leur permettront de prendre des mesures pour assurer la sécurité des salariés, pour limiter les dégâts sur l'outil de travail et les locaux, et pour reprendre leur activité dans les meilleurs délais. Le territoire de Val d'Amboise, où trois des quatre parcs d'activités sont situés en zone inondable, est également pressenti pour devenir un site pilote en vue de bâtir un schéma de prévention des inondations qui réunirait les communes, les gestionnaires de réseaux et les entreprises.

À suivre... ■

Le diagnostic de vulnérabilité peut être proposé à toute entreprise soumise au risque inondation sur le bassin de la Loire. Son coût est de l'ordre de 3 000 € qui sont pris en charge entièrement par des fonds européens, les Conseils régional et général, et Val d'Amboise. Pour en savoir plus, consultez le site de l'Établissement public Loire, www.plan-loire.fr/diagnostics-entreprises, ou contactez le service développement économique au 02 47 23 47 44.

Aides aux entreprises et aux associations

L'hôtel Le Petit Lussault, à Nazelles-Négron, se voit allouer une aide pour des travaux d'amélioration favorisant des économies d'énergie.

18 641 €

de subventions Apeva et Assova

114 400 €

investis par les cinq porteurs de projets

Accès Paysage, entreprise de création et entretien de jardins et espaces verts récemment créée à Nazelles-Négron, reçoit une subvention pour l'achat de matériel professionnel et d'équipement informatique.

Bellefille Menuiserie, à Saint-Règle, bénéficie d'une aide pour l'achat d'une machine.

L'association Dynasso Plus, gestionnaire d'une radio locale, Radio active, se voit allouer une subvention pour l'acquisition de matériel d'enregistrement.

L'association Renaissance Amboise, organisatrice d'animations et de spectacles son et lumière, bénéficie d'une aide pour l'achat de matériel d'éclairage et de fournitures pour la création de nouveaux costumes. ■

Conseil aux artisans

Deux nouvelles conseillères vous accueillent au bureau de l'artisanat de la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire, 9 bis rue d'Amboise, à Nazelles-Négron.

Christine Chottin accompagne les artisans dans le cadre de la création ou de la reprise d'entreprise pendant leurs deux premières années d'activité. Elle reçoit sur rendez-vous les mardis et jeudis matin.

Valérie Verneau est spécialisée dans le suivi des entreprises artisanales de plus de deux ans. Elle répond aux questions ayant trait au développement, à la transmission, à la gestion de personnel..., et assure le relais avec les collectivités proposant des aides aux entreprises. Elle reçoit sur rendez-vous le lundi toute la journée et le jeudi après-midi. Rendez-vous possible le mardi après-midi et sur votre lieu d'activité. ■

Un seul numéro pour prendre rendez-vous : 02 47 23 11 37



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Indre-et-Loire



Le budget 2010 et les principaux investissements

Voté le 25 mars dernier, le budget 2010 traduit la volonté de Val d'Amboise de poursuivre son action en faveur du développement économique. Il permettra la réalisation d'une pépinière d'entreprises, la construction de nouveaux locaux pour l'office de tourisme, et prévoit une provision pour l'aménagement du quartier de la gare SNCF.

L'année 2010 voit également la création d'un nouveau budget « collecte et valorisation », pour une gestion transparente et « au plus juste » du service d'enlèvement des déchets.

Les ressources de Val d'Amboise

Les ressources de la Communauté de communes proviennent majoritairement du produit de la taxe professionnelle (44,6 %), des dotations de l'État, de la Région, du Département et de la CAF (18 %), et du produit des services rendus aux habitants, à savoir l'assainissement, la collecte et le traitement des ordures ménagères et l'accueil des enfants en crèche (37,4 %).

La suppression de la taxe professionnelle prend effet dès 2010. En lieu et place, la communauté percevra une compensation financière de 7 107 000 € correspondant à un produit en augmentation de 6,5 %.

Le budget 2010 a été établi dans la perspective d'une progression incertaine des dotations de l'État. Il intègre l'excédent budgétaire de 2009, d'un montant de 2 331 000 €, reporté pour 58 % au budget de fonctionnement et 42 % au budget d'investissement.

Le budget général

6 326 000 €

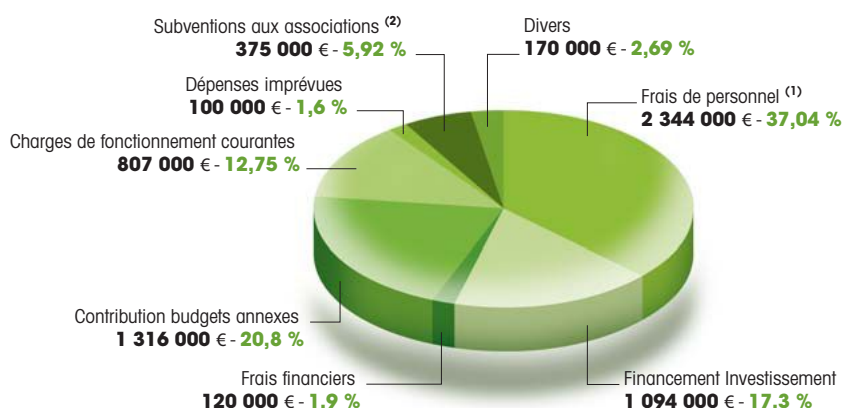
en fonctionnement

2 724 000 €

en investissement

Le budget général couvre les dépenses de fonctionnement des services et le programme d'investissement de Val d'Amboise. Pour la partie fonctionnement, il s'élève à 11 903 000 €. De ce montant, il faut déduire 5 577 000 € qui sont reversés aux communes au titre de la compensation de taxe professionnelle. Le budget net dont la communauté dispose est au final de 6 326 000 €. Pour la partie investissement, le budget est de 2 724 000 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 6 326 000 €



(1) Les frais de personnel progressent de 14,5 % en raison de la création d'un service d'urbanisme (deux agents), de la reprise en gestion de la piscine Vallerey (six agents et création d'un poste de responsable) et de l'ouverture d'une nouvelle crèche à Nazelles-Négron (neuf agents). Pour mener à bien ses missions, Val d'Amboise emploie par ailleurs 13 agents administratifs (administration générale, développement économique, communication...), 17 agents techniques

(services d'assainissement, collecte, travaux...) et 33 agents dédiés à la petite enfance (crèches, relais d'assistantes maternelles).

(2) Les subventions versées aux associations sont maintenues. Val d'Amboise soutient les écoles de musique accueillant des élèves résidant sur son territoire, l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine (ASHAJ) et l'office de tourisme Val d'Amboise.

LES INVESTISSEMENTS

2 724 000 €

Office de Tourisme

Le budget prévoit 300 000 € pour l'acquisition et l'aménagement de nouveaux locaux. Cette somme s'ajoute aux 300 000 € inscrits au budget 2009 et reportés sur 2010. L'office devrait emménager début 2011.

Quartier gare

Le budget prévoit 60 000 € pour le réaménagement du carrefour du tunnel SNCF et la démolition d'un bâtiment vétuste situé à ses abords directs. Une provision de 60 000 € est constituée pour l'achat de terrains au Réseau Ferré de France (RFF), en vue de l'extension du parking de la gare. Le montant des travaux d'aménagement (365 000 €) est également inscrit au budget si les négociations avec RFF aboutissent.



Aides économiques

Le budget prévoit 120 000 € pour l'ensemble des interventions (aides à l'immobilier, diagnostics inondation...).

Voirie communautaire

Une provision pour grosses réparations de 100 000 € est constituée.

Résidence jeunes travailleurs

Une enveloppe de 80 000 € permettra la mise à niveau du système de sécurité incendie, divers travaux et la poursuite du diagnostic du bâtiment.

Boucles cyclables

Pour la réalisation de l'itinéraire cyclable « Gare d'Amboise - Noizay - Vouvray », 65 000 € sont inscrits.

Aides à l'accession

L'accompagnement du dispositif Pass Foncier est reconduit, avec une enveloppe de 50 000 €.

Piscine Georges Vallerey

Une étude de faisabilité pour sa modernisation est programmée. Un montant de 25 000 € est inscrit.

Un nouveau budget « collecte et valorisation »

La création de ce nouveau budget annexe entraîne une diminution du budget général de Val d'Amboise de l'ordre de 3,5 M€. Il prend en charge la totalité des dépenses inhérentes à la collecte sélective et à la

valorisation des déchets, ainsi que les prochains travaux d'extension et d'aménagement de la déchetterie d'Amboise (lire la Lettre du tri n° 13 encartée dans ce magazine). ■

3 178 000 €

en fonctionnement

351 500 €

en investissement

Budget d'aménagement des parcs d'activités

Après avoir revu la signalétique interne des parcs d'activités, Val d'Amboise remplace la signalétique directionnelle implantée sur les principaux axes routiers, pour un montant de 30 000 €.

ZAC Saint-Maurice, le budget prévoit 10 000 € pour des travaux de mise en sécurité de l'ancienne fonderie Mabilille.

Parc d'activités La Boitardière, un diagnostic de rénovation de l'éclairage public et une première tranche de travaux pour un montant de 80 000 € sont programmés. À l'est du site, l'aménagement du merlon au long du hameau des Têtes Noires, à Chargé, se poursuit, avec une enveloppe de 20 000 €. ■

850 800 €

en fonctionnement

2 946 800 €

en investissement

Budget d'aménagement des locaux d'activités

Le budget d'investissement des locaux d'activités prévoit 215 000 € pour le lancement du chantier de construction d'une pépinière d'entreprises, au cours du dernier trimestre.

La pépinière de Val d'Amboise, parc d'activités Le Prieuré, à Pocé-sur-Cisse,

sera la première structure du genre en Indre-et-Loire et accompagnera des créateurs d'entreprises dans le démarrage de leur activité. Elle leur proposera des bureaux et des ateliers en location, du conseil et des services communs. Son coût global est évalué à 2 155 000 €. ■

207 000 €

en fonctionnement

501 500 €

en investissement

Budget des services d'assainissement

La redevance d'assainissement est maintenue à son niveau de 2009, soit à 1,876 € par m³ d'eau consommé.

Le budget du service d'assainissement collectif se fonde sur une consommation d'eau à la hausse de 3,5 % en 2009, en raison des nouveaux raccordements au réseau. L'enveloppe consacrée aux travaux, 712 000 €, se partage entre les opérations nouvelles (extensions du réseau collectif)

et la réhabilitation des réseaux et postes existants.

Le budget du service pour l'assainissement non collectif (SPANC) s'élève à 29 900 €.

Il comprend essentiellement des dépenses de personnel, ainsi que celles nécessaires au fonctionnement du service et à l'amortissement du véhicule et du matériel utilisé pour les contrôles. ■

2 654 000 €

en fonctionnement

2 981 000 €

en investissement



Réunion du 25 mars 2010

OFFICE DE TOURISME

121 000 €

de subventions
en 2010

CULTURE

182 700 €

de subventions en 2010
aux écoles de musique

HABITAT

60 000 €

de subvention
exceptionnelle
à l'association pour
l'habitat des jeunes

Composition du conseil communautaire
Suite à la démission Mme Scholzen, et de
MM. Froger, Boisseau et Leddet, de nou-
veaux délégués ont été désignés par le
conseil municipal de Noizay :

Titulaires : Jean-Pierre Vincendeau,
Maurice Ply, Pierre Morin, Gérard Lecoq.
Suppléants : Bertrand Lanoiselée, Fabrice
Wrobel, Aude Yung, Lydie Alloin.

Leur représentation au sein des commissions :

- Finances - personnel : MM. Wrobel, Lecoq et Ply (*titulaires*)
- Economie - tourisme - culture : MM. Lecoq, Morin et Mme Yung (*titulaires*)
- Environnement - développement durable : MM. Vincendeau, Lanoiselée et Ply (*titulaires*)
- Aménagement du territoire : MM. Lecoq, Ply et Vincendeau (*titulaires*)
- Enfance - habitat : M. Morin (*titulaire*)
- Communication : M. Lanoiselée et Mme Yung (*titulaires*)

Leur délégation aux syndicats :

- Syndicat mixte Pays Loire Touraine : M. Morin (*titulaire*), M. Ply (*suppléant*)
- Syndicat mixte chargé du SCOT : M. Lecoq (*titulaire*), M. Morin (*suppléant*)
- Syndicat mixte intercommunal du traitement des ordures ménagères : M. Ply (*titulaire*)
- Commission locale d'évaluation des transferts de charges : M. Ply (*titulaire*)

Taxe professionnelle

La taxe professionnelle disparaît cette année. Avec des bases en progression de 6,5 %, cette ressource dépasse sept millions d'euros. L'État la compense intégralement en 2010 par une dotation relais de 7 107 000 €. Le conseil communautaire vote le maintien du taux de TP à 11,5 % permettant de bénéficier de cette dotation.

Reprise anticipée des résultats de 2009

- Le budget général fait apparaître un excédent de 980 395,66 € en investissement qui est reporté à la section d'investissement du budget prévisionnel 2010, et un excédent de fonctionnement de 1 351 054,83 € qui est affecté à la section de fonctionnement.
- Le budget d'aménagement des locaux d'activités présente un excédent d'investissement de 131 134,79 € qui est reporté à la section d'investissement du budget prévisionnel 2010, et un excédent de fonctionnement de 75 077,59 € qui est reporté à la section de fonctionnement.
- Le budget d'aménagement des zones d'activités présente un besoin de financement de 2 010 742,18 € qui est reporté à la section d'investissement du budget prévisionnel 2010, et un excédent de fonctionnement de 129 560,39 € qui est affecté à la section d'investissement.
- Le budget du service pour l'assainissement non collectif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 3 535,52 € qui est reporté à la section de fonctionnement du budget prévisionnel 2010.

Budget général et budgets annexes 2010

Lire le dossier en pages 5 à 7 pour le budget général et les budgets d'aménagement des locaux d'activités, d'aménagement des zones d'activités, des services d'assainissement. Lire la Lettre du tri n° 13 encartée dans ce magazine pour le budget du service collecte et valorisation des déchets, ainsi que les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2010.

Subventions à l'office de tourisme

Le conseil communautaire vote une subvention globale de 121 000 €, composée d'une subvention de fonctionnement de 91 000 € et d'une subvention d'investissement de 30 000 €, au profit de l'office de tourisme Val d'Amboise.

Déchetterie d'Amboise

La déchetterie d'Amboise connaît une forte fréquentation (plus de 86 000 visites en 2009) et arrive à saturation. Le réaménagement du site est programmé en 2010 (*lire dans la Lettre du tri n° 13*). Val d'Amboise sollicite le soutien financier du Conseil général d'Indre-et-Loire pour cette opération.

Pass foncier

Val d'Amboise reconduit ce dispositif pour 2010 dans la limite d'un montant de crédits de 50 000 €, soit de 12 à 16 dossiers.

Subventions aux écoles de musique

- L'école Paul Gaudet, à Amboise, accueille 325 élèves dont 252 résident à Val d'Amboise.

Une subvention de fonctionnement de 154 000 € et une subvention exceptionnelle de 1 650 € pour l'achat de matériel pédagogique non pris en charge par le Conseil général lui sont allouées.

- L'école de Limeray accueille 15 élèves originaires de Val d'Amboise. Une subvention de 1 984 € lui est attribuée.

- L'école de Nazelles-Négron accueille 50 élèves dont 41 de Val d'Amboise. Elle bénéficie d'une subvention de fonctionnement de 23 316,44 € et d'une subvention exceptionnelle de 1 772,80 € pour l'organisation d'une master classe de saxophone et l'achat d'un instrument. ■

Réunion du 20 mai 2010

Association pour l'habitat des jeunes (1)

Karine Roy souhaitant se départir de sa délégation au sein de l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine (gestionnaire de la résidence jeunes travailleurs d'Amboise), Chantal Alexandre est désignée pour la remplacer.

Centre hospitalier intercommunal

La loi du 21 juillet 2009 prévoit que les conseils d'administration des établissements publics de santé sont remplacés par des conseils de surveillance, avec des missions et une composition renouvelées. M. le Préfet d'Indre-et-Loire a demandé à Val d'Amboise de désigner un représentant au nouveau conseil du centre hospitalier intercommunal d'Amboise - Château-Renault. Isabelle Gaudron est désignée pour assurer cette représentation.

Aides économiques

Trois subventions Apeva et deux Assova sont votées (*lire en page 4*).

Gérer le risque inondation

Val d'Amboise renouvelle son adhésion à la démarche de réduction de la vulnérabilité des entreprises au risque inondation (*lire en page 4*).



Aire des gens du voyage

Le territoire ne dispose pas d'une aire d'accueil des gens du voyage agréée par le schéma départemental. Pour répondre à cette obligation, il est nécessaire de trouver un terrain, de l'aménager et de le gérer. La Communauté de communes, sollicitée par le syndicat des gens du voyage pour rechercher un terrain adapté, doit disposer de la compétence juridique pour engager cette démarche. Le conseil communautaire approuve donc la prise de compétence « Gens du voyage : acquisition, aménagement et gestion d'une aire des gens du voyage conforme au schéma départemental ». Cette décision est à présent soumise à l'approbation des communes.

Association pour l'habitat des jeunes (2)

Pour permettre à l'association de faire face à une baisse de fréquentation consécutive à la crise économique, le conseil communautaire lui accorde une subvention exceptionnelle de 60 000 € et une réduction de loyer de 40 000 € pour l'année 2010.

Implantation d'un parc photovoltaïque

Le conseil communautaire approuve le principe de l'implantation d'une unité de production d'électricité photovoltaïque sur l'extension à l'est du parc d'activités La Boitardière (*lire en page 10*). ■



La résidence de jeunes travailleurs propose 89 logements conventionnés et des services.



Un parc photovoltaïque à l'horizon 2012 ?

Le conseil communautaire donne son accord de principe à l'implantation d'une unité de production d'électricité photovoltaïque à l'est du parc d'activités La Boitardière. Il affiche ainsi sa volonté de contribuer à l'objectif européen de 23 % d'énergie renouvelable en 2020.

Ces derniers mois, Val d'Amboise a été sollicité par des opérateurs désireux d'implanter un parc photovoltaïque sur son territoire. Des échanges avec des prestataires spécialisés dans ce type d'opérations ont eu lieu pour appréhender les enjeux et les contraintes d'un tel projet.

« Favoriser l'implantation d'un parc photovoltaïque permettrait à Val d'Amboise de contribuer au développement d'une forme d'énergie renouvelable qui a vocation à s'intégrer dans une démarche environnementale, explique Chantal Alexandre, Vice-présidente en charge du développement durable. La production photovoltaïque n'émet pas de gaz à effet de serre et ne génère pas de pollution. Et dans un contexte marqué par l'épuisement et le renchérissement des combustibles fossiles, la production d'électricité photovoltaïque est une alternative que nous devons développer pour l'approvisionnement énergétique des générations futures. »

L'installation d'un parc photovoltaïque se fait le plus souvent sur des terrains loués

pour une durée de 15 à 30 ans. Elle ne nécessite pas de travaux de viabilisation et le parc est entièrement démontable à l'issue du bail. Pour Val d'Amboise, qui dispose d'une réserve foncière d'environ 90 hectares, c'est l'occasion de valoriser un terrain inutilisé sans préjuger de sa destination future, et sans engager de dépenses. À noter qu'un parc de 20 hectares permettrait de produire l'équivalent de la consommation de 3 000 logements (hors chauffage) en électricité.

Dans les semaines à venir, la communauté consultera les candidats à l'implantation. Des critères tels que l'impact environnemental, les contraintes une fois le parc installé, l'entretien et la remise en état du site, mais également l'intégration du projet dans l'économie locale, seront déterminants dans le choix de l'opérateur. Ce dernier prendra entièrement à sa charge les études de faisabilité, l'enquête publique et les réunions d'information des riverains préalables au lancement de l'opération.

À suivre... ■

0 gramme de CO₂

La production photovoltaïque n'émet pas de gaz à effet de serre : 1 kWh d'énergie solaire photovoltaïque permet une économie allant jusqu'à 600 grammes de CO₂.

1,6 milliard de tonnes par an

Ce sont les objectifs de réduction des émissions mondiales de CO₂ pour 2030, soit l'équivalent de la production de 450 centrales au charbon.

Le « facteur 4 »

La France a pris l'engagement de diviser par quatre ses émissions de CO₂ d'ici 2050. Cet objectif traduit l'effort que les pays industrialisés doivent accomplir pour que les émissions actuelles soient divisées par deux à l'échelle planétaire.

Le parc photovoltaïque en France

Au 31 décembre 2009, selon le Syndicat des énergies renouvelables, le parc raccordé au réseau représentait 269 mégawatts. La progression de ce parc, entre fin septembre 2009 et fin décembre 2009, a été de 54 % !

Aménagement du territoire

Au mois d'avril, la Communauté de communes a fait démolir un bâtiment insalubre situé sur un terrain dont elle est propriétaire à Nazelles-Négron, à proximité du tunnel SNCF. L'espace libéré pourrait permettre, à l'avenir, le doublement du tunnel et une meilleure circulation dans le secteur.



Assainissement

Les services d'assainissement de Val d'Amboise ont quitté les locaux que la ville d'Amboise mettait à leur disposition au sein de ses services techniques, parc d'activités La Boitardière. Ils ont emménagé dans un local privé, en attendant la construction d'un bâtiment adapté à leur activité.

Dans le quartier du Haut-Chandon, à Amboise, les travaux d'extension du réseau collectif, sur 600 mètres linéaires, sont achevés. Ils rendent possible le rac-

cordement de seize foyers. Montant de l'opération : 90 000 €.

Service d'urbanisme

Val d'Amboise a ouvert un portail internet qui permet aux collectivités et aux mairies d'enregistrer directement les demandes d'autorisation d'urbanisme sur un serveur dédié, de suivre l'instruction des dossiers en ligne, et d'effectuer des recherches sur le cadastre numérisé. Le personnel des communes assurant le premier niveau d'instruction a été formé à ce nouvel outil en juin.

Bâtiments

Val d'Amboise investit dans des jeux extérieurs pour les multi accueils Vilvent à Nazelles-Négron, et Les Bouts d'Chou à Amboise. Montant des aménagements : 20 000 €.

Voirie

Un diagnostic a été mené en avril 2010 sur l'ensemble des voiries des parcs d'activités communautaires. Il va permettre d'établir un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation. ■



Développement durable

Le diagnostic de l'éclairage du parc d'activités La Boitardière a été confié au bureau d'étude Nocta Bene (Ballan-Miré). Il donnera lieu, à l'automne, à une première tranche de travaux comprenant l'installation d'équipements économes en énergie. Montant de l'opération : 60 000 €.



Une pluie de dons pour la 3^{ème} Nuit de l'eau !

Lors de la Nuit de l'eau organisée par la Fédération nationale de natation et l'Unicef, le 20 mars dernier, Val d'Amboise, l'Aquatique club Amboisien natation et plongée et le Kayak club ont proposé à la piscine Vallerey des animations pour récolter des dons au profit des écoles du Togo.



8 heures
d'animations
de 16h à minuit

204,9
kilomètres nagés

303
participants



Avec 204,9 kilomètres nagés, la piscine Vallerey obtient la 2^{ème} place sur le plan national ! En France, 193 clubs affiliés Fédération française de natation se sont mobilisés aux côtés de 77 comités départementaux Unicef. 70 000 personnes ont été sensibilisées par cette action.

1 Le public a fait ses premières bulles avec l'ACA plongée Amboise.

2 Grandes manœuvres et esquimautage avec le Kayak club !

3 L'aquagym menée à un train d'enfer par les maîtres nageurs sauveteurs a fait de nombreux adeptes !

4 Le vélo aquatique, ça fait sourire sur le bord du bassin, mais ça se complique quand on se jette à l'eau...

5 Une vingtaine de bénévoles a assuré l'organisation, l'accueil du public, le compte des kilomètres nagés et la restauration.

Sur le plan national, la Nuit de l'eau a mobilisé près de 48 000 bénévoles dans 175 piscines.

Les organisateurs de la Nuit de l'eau à Amboise et leurs partenaires, Arch Water Products et sa filiale HTH, Crédit Mutuel et MMA, ont récolté 4 723 € au profit de l'Unicef. Ces fonds vont rejoindre les 155 000 € collectés en France pour réaliser un programme dans les écoles du Togo (installation de points d'eau, toilettes, lave-mains, enseignements sur l'hygiène...). Cela représente une aide pour plus de 5 000 enfants. ■

Bravo et merci à l'ensemble des participants !!!



Office de tourisme Val d'Amboise : de nouvelles perspectives



Alors que le secteur du tourisme subit encore les effets de la crise économique, le bureau élu en mars 2010 souhaite mettre l'accent sur la qualité d'accueil et développer des synergies avec les acteurs locaux, pour proposer une offre toujours plus attractive.

Dans le contexte actuel, *«chaque région de France, chaque site historique, rivalise pour inviter le touriste à visiter ses trésors, explique Gérard Guerlais, président de l'office de tourisme Val d'Amboise, et nous devons être encore plus attentifs à la qualité de notre accueil.»* Ainsi, les visites contées mises en place en 2008 et plébiscitées par le public seront à nouveau proposées en 2010 (programme page suivante), la boutique s'est étoffée, et un nouveau guide, à l'échelle du Pays d'art et d'histoire Loire Touraine, a été édité. Pour enrichir dans les mois à venir son offre d'animations, autour de l'œnotourisme en particulier, l'office de tourisme va renforcer les liens avec le lycée viticole, les associations et les producteurs locaux.

Moderniser

En interne, le bureau a repris les dossiers initiés par l'ancienne équipe avec l'objectif

de poursuivre la modernisation du fonctionnement de l'office de tourisme. L'investissement dans un système d'information touristique qui permettra au public d'accéder en tout lieu à l'offre touristique depuis un téléphone mobile ou un GPS, voire d'acheter des prestations en ligne, est à l'étude. Le travail pour renforcer la communication entre les sites touristiques de Val d'Amboise et de la région se poursuit.

Une commission associant des élus de Val d'Amboise planche enfin sur les nouveaux locaux de l'office de tourisme, un bâtiment neuf, face à l'actuel, qui valorisera Amboise et sa région.

«Le tourisme est l'un des vecteurs majeurs de l'économie et de l'emploi local, poursuit Gérard Guerlais. Le poids de ce secteur, ainsi que les conventions signées avec les communautés de Val d'Amboise et des Deux-Rives, nos financeurs, nous engagent

Repères

L'office de tourisme*** de Val d'Amboise est le second office de tourisme du département après Tours. Il arrive au troisième rang en région Centre après Tours et Blois. Il compte 366 adhérents (sites et opérateurs de tourisme) et emploie quatre salariés permanents et deux saisonniers.

Une nouvelle directrice

Aude Marleau a pris ses fonctions début juin. Titulaire d'un magistère de tourisme, la jeune femme a réalisé une étude relative à l'impact du classement de Saint-Émilion au Patrimoine mondial de l'Unesco. Elle travaillait auparavant pour le comité départemental du tourisme. Elle est assistée de Clémence Gourio, adjointe de direction depuis avril.

à la plus totale transparence. Il y a du travail pour faire de l'office de tourisme un outil moderne et performant, et le chantier est lancé ! ».



À vélo entre vignes et Cisse

Val d'Amboise étudie l'aménagement d'un premier itinéraire cyclable pour permettre la découverte du patrimoine des communes.

Une boucle cyclable reliera la gare SNCF d'Amboise à la commune de Noizay. Ce parcours de seize kilomètres passe par le bourg de Nazelles-Négron et la vallée de Vaugadeland pour rejoindre le vignoble, puis emprunte les chemins buissonniers du Val de Cisse. Conçu pour être accessible à toute la famille, il met en valeur les trésors souvent discrets de la région : rues bordées de somptueuses

demeures, maisons troglodytes, chemins champêtres, cœurs de villages et leurs églises, lavoirs...

Les travaux d'aménagement (signalétique, aires de repos) et de sécurisation devraient être lancés avant la fin de l'année 2010. À noter qu'une liaison entre Noizay et Vernou-sur-Brenne par le vignoble permettra de rejoindre le Vouvillon et la rive nord de la Loire à Rochecorbon. ■

Laissez-vous conter... Amboise

Les visites contées de l'office de tourisme Val d'Amboise, réservées aux groupes pendant l'année, accueillent les individuels en juillet et août. Profitez-en pour découvrir la ville et son histoire dans les pas de la servante de Léonard de Vinci ou de la duchesse Anne de Bretagne !

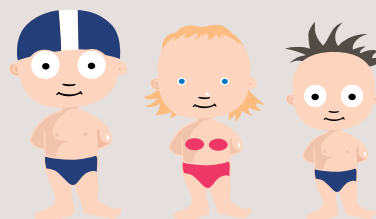
Les Secrets de Mathurine du lundi au vendredi à 15h. Rendez-vous dans la cour du Clos Lucé 10 minutes avant la visite.

Les Greniers de César les mardis et jeudis à 16h15. Rendez-vous dans la cour de l'Hôtel Choiseul 10 minutes avant la visite.

Sur les pas de Anne de Bretagne les mardis et jeudis à 17h. Rendez-vous à l'office de tourisme 10 minutes avant la visite. Le nombre de place étant limité, la réservation est conseillée. ■

> Réservation et tarif auprès de l'office de tourisme Val d'Amboise au 02 47 57 09 28

Inscription aux activités de la piscine Vallerey



Aquagym et aquamômes (3 à 6 ans)

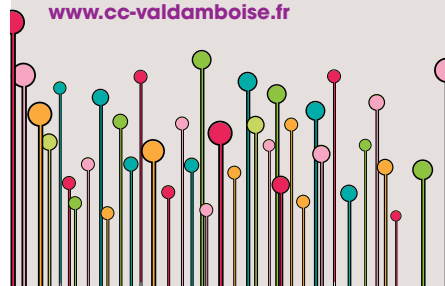
Inscriptions et renseignements auprès de la Communauté de communes Val d'Amboise, au 02 47 23 47 44, dès à présent. Reprise des activités le 13 septembre 2010.

École de natation (6 à 12 ans)

Pour les enfants désireux d'apprendre à nager, de se perfectionner, de découvrir des activités aquatiques. Renseignements auprès de la Communauté de communes Val d'Amboise, au 02 47 23 47 44, dès à présent. Retrait des formulaires d'inscription à la piscine. Permanences inscriptions du 30 août 2010 au 3 septembre 2010 de 16h30 à 18h30 à la piscine. Reprise des activités le 6 septembre 2010. Les enfants seront évalués à la première séance entre le 6 et le 11 septembre.

La musique en vous !

Le guide des écoles de musique partenaires de Val d'Amboise vient de paraître. Il présente les disciplines enseignées et les renseignements utiles pour s'inscrire à la rentrée 2010-2011. Il est disponible à l'école de musique Paul Gaudet d'Amboise, dans les écoles de musique de Nazelles-Négron et Limeray, et à l'accueil de votre mairie. Vous pouvez également le télécharger sur le site de Val d'Amboise, www.cc-valdamboise.fr



➤ Jusqu'au 30 septembre

Visite des souterrains

du château royal d'Amboise
Info : 02 47 57 00 98

➤ Du 25 juin au 4 juillet

Festival Les Courants à Amboise

Concerts rock, salon BD, expo photos, films...

Info : 02 47 30 43 05

www.lescourants.com

➤ Jeudi 1^{er} juillet

Conseil communautaire

Centre socio culturel de Nazelles-Négron à 18h30

➤ Du 1^{er} au 7 juillet

Exposition « Lavoisiers en Pays Loire

Touraine » à Souvigny, en mairie.

Info : 02 47 57 71 58

➤ Dimanche 4 juillet

Brocante à Nazelles-Négron

Dans le bourg en journée

Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

➤ Mardi 6 juillet

Marché à la belle étoile à Amboise

Place Michel Debré de 18h à minuit

Autres dates sur www.ville-amboise.fr

➤ Mercredi 7 juillet

« Amboise : secrets de demeures urbaines »

Visite estivale proposée par le Pays d'art et d'histoire Loire Touraine.

Info et réservation auprès de l'office de tourisme Val d'Amboise : 02 47 57 09 28

➤ Samedi 17 juillet

Rétro Folies, les années 1900

Rallye de voitures et motos anciennes, vide-greniers, guinguette...

Quartier du Bout des Ponts à Amboise en journée et soirée

➤ Jeudi 22 juillet

Randonnée pédestre

à Nazelles-Négron

Info : 02 47 23 71 71 (mairie)

➤ Du 25 juillet au 13 août

Festival Estival à Amboise

Organisé par l'association Renaissance des orgues d'Amboise

Info : 02 47 57 19 86

➤ Dimanche 1^{er} août

Foire aux huîtres et brocante à Noizay

Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

➤ Samedi 7 août

Balade matinale sur l'île du Gros

Ormeau à Montlouis

Organisée par le conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre

Départ de l'office de tourisme de Vouvray, participation 4 €

Inscription obligatoire : 02 47 27 81 03

➤ Samedi 28 août

Concert de l'académie Francis Poulenc

à l'église de Noizay

Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

➤ Mercredi 1^{er} septembre

Inscriptions école de musique

de Nazelles-Négron, de 16h à 19h, salle de musique communale.

Autres dates sur www.ecolemusiquenazelles.com

➤ Samedi 4 septembre

La nuit des Roys

Rando cyclosportive au départ de l'île d'Or à Amboise

Info et inscription : 02 47 57 17 97

➤ Vendredi 10 septembre

Jazz à Noizay

Organisé par l'association Jazz en Vallées de Brenne et Cisse dans le cadre du festival Jazz en Touraine.

À 18h30 au square Francis Poulenc.

Gratuit, apéritif offert.

➤ Samedi 11 septembre

Jazz à Neuillé-le-Lierre

À 11h à l'école communale

Gratuit, apéritif offert.

➤ Dimanche 12 septembre

Fête de l'œuf à Saint-Règle

Brocante, vide-greniers et randonnées

Info : 02 47 57 41 21 (mairie)

➤ Du 15 septembre au 15 octobre

Photofolies en Touraine à Amboise

Expo photographique de Claude Turlan Chapelle Saint Jean

Info : 02 47 57 35 90

➤ Samedi 18 septembre

Randonnée du patrimoine à Noizay

Organisée par le comité de jumelage

Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

➤ Samedi 18 et

dimanche 19 septembre

Journées européennes

du patrimoine

Programme des animations auprès de l'office de tourisme Val d'Amboise.

Info : 02 47 57 09 28

www.amboise-valdeloire.com

➤ Dimanche 26 septembre

Portes ouvertes à la Maison

de la Loire à Montlouis

De 14h à 18h, jeux, découverte et nettoyage sur l'île de Bondésir

Info : 02 47 50 97 52

➤ Café philo à Noizay

La chouette est l'oiseau des philosophes. Elle se lève le soir venu, une fois accomplies les tâches de la journée, à ce moment propice à la discussion et à la réflexion sur le sens de la vie, le bonheur, la mort, le bien et le mal, la vérité... C'est également l'animal totem de l'association La Chouette Noizéenne qui organise le dernier mercredi de chaque mois un café philosophique à Noizay.

Ce rendez-vous offre l'opportunité de découvrir, sous la houlette d'un ancien professeur de philosophie, la vie, les idéaux et les solutions proposées des grands philosophes, Socrate, Freud, Descartes, Nietzsche..., présentés de manière vivante et familière.

Leur pensée peut-elle être transposée à notre époque et à nos préoccupations quotidiennes ?

Le café philosophique vous propose d'en débattre en toute convivialité...

Mercredi 23 juin à 18h30

Puis les 29 septembre, 20 octobre,

24 novembre et 15 décembre 2010.

Café-restaurant Les Rebines

39 rue de la République à Noizay

Participation aux frais :

vos consommations + 1 €

Contact : chouettenoizeenne@orange.fr

SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr

> Services de la Communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.

Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50

valdamboise@cc-valdamboise.fr

> Multi accueil « Les Bouts d'Chou »

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 02 47 23 47 24

> Multi accueil « Vilvent »

15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron

Tél : 02 47 30 43 73

Permanences inscriptions multi accueils : lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

> Relais assistantes maternelles

• Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron

Tél : 02 47 57 04 19

• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise

Tél : 02 47 57 88 52

> Piscine Georges Vallerey

3 rue du Clos des gardes à Amboise

Tél : 02 47 23 10 69



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES